



## Le Maire

*Mises en place dès ma prise de fonction en 2008, les visites de quartier me permettent d'être au plus près des problématiques concrètes de chaque quartier et de faire le point avec vous sur les sujets qui vous préoccupent ainsi que sur les projets de la commune.*

*J'ai donc entrepris une nouvelle visite du quartier Dulud-Laffitte le 14 janvier 2023.*

*Cette rencontre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets de votre quartier et sur la ville.*

## POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

### • Gestion des déchets

Le changement définitif du sens de circulation de la contre-allée Charles de Gaulle, entre les rues des Graviers et Ancelle, depuis le 23 janvier (nouveau sens de circulation : Ancelle vers Graviers) est susceptible d'occasionner des modifications d'horaires de passage des bennes en raison de la réadaptation nécessaire du circuit de collecte. Si des modifications devaient avoir lieu, les copropriétés concernées seront spécifiquement informées.

### • Stationnement motos payant à Paris

Certains d'entre vous m'ont interrogé sur les conséquences de la mise en stationnement payant des deux-roues motorisés à Paris depuis le 1<sup>er</sup> septembre.

D'après une première étude réalisée notamment aux abords des stations de métro de la ligne 1 et aux portes de Paris, un report semble se produire. De nouveaux comptages seront réalisés au printemps ; si le report abusif du stationnement des motos et scooters à Neully se précisait, des mesures seront mises en place en septembre 2023.

### • Stationnement – Formule invité

Comme évoqué lors de la visite de quartier de l'an dernier, il existe une formule invité pour les Neulléens détenteurs d'un macaron résident et domiciliés en zone orange (mais également en zone rouge). Cette formule permet ainsi de faire bénéficier vos invités de 10 forfaits « journée » gratuits par an, le week-end.

Pour en savoir plus, et commander un ticket invité, rendez-vous sur <https://www.neullysurseine.fr/page/le-stationnement-neully>. Les informations sur la formule invité sont disponibles dans la rubrique « Les types de stationnement » puis Stationnement résident.

### • **Point sur les travaux des Allées de Neuilly**

Les travaux des Allées de Neuilly se poursuivent.

Les aménagements de la section Paul Déroulède-Porte Maillot seront achevés au printemps permettant le raccordement à la section Orléans-Paul Déroulède, déjà aménagée.

Ceux de la section Graviers jusqu'au 107 avenue Charles de Gaulle ont débuté fin octobre 2022. La pose du dallage sur trottoir devrait avoir lieu jusqu'à la fin du mois d'avril. À partir du printemps, les travaux sur chaussée et entre la chaussée et l'avenue centrale débiteront. Des jardinières, salons, zone d'implantation de futures Folies et piste cyclable bidirectionnelle y seront ainsi aménagés, comme cela est en cours de réalisation sur la section Paul Déroulède-Nordling.

### • **Mise en Zone 30 du quartier et mobilités**

Le passage en Zone 30 du quartier est programmé en 2024. Celui-ci s'accompagnera d'aménagements spécifiques comme la création de plateaux traversants et d'intégration de coussins berlinois à la chaussée.

De plus, des aires vélos sécurisées par vidéosurveillance seront progressivement créées dans l'ensemble de la Ville dès cette année (4 le seront dans votre quartier).

Par ailleurs, dans le cadre du plan de déploiement des infrastructures de recharge de véhicules électriques, la station située boulevard Barrès a été réouverte et une nouvelle station créée face au 73 rue Jacques Dulud.

### • **Suppressions de boîtes aux lettres de rue par La Poste**

Face à la baisse du volume de courriers, passé de 18 milliards de lettres en 2008 à 9 milliards en 2018 et qui pourrait baisser, si la tendance se poursuit, à 5 milliards en 2025, La Poste se voit contrainte d'adapter le parc de ses boîtes aux lettres de rue, comme le recommande également la Cour des Comptes. Ces adaptations sont menées en tenant compte des besoins réels des clients expéditeurs.

Un point sera néanmoins fait avec La Poste sur le quartier afin d'étudier la possibilité d'en repositionner une dans le secteur Est.

### • **Incivilités : déjections canines**

Des riverains se sont plaints du manque de civisme de certains propriétaires de chiens dans le quartier.

Le respect des aménagements végétalisés, ainsi que de l'ensemble des espaces publics, contribue à l'embellissement de notre environnement et à la qualité de notre cadre de vie auxquels chacun de nous est attaché. Pour cela la Ville mène une politique active de sensibilisation, en multipliant notamment les distributeurs de sacs pour déjections canines (76 sur la Ville dont 11 dans votre quartier). 3 véhicules travaillent également 7 jours sur 7 (excepté les jours fériés) sur l'ensemble des voies publiques de la Ville et une « brigade verte », composée d'agents assermentés, est en place depuis 2015 pour renforcer la lutte contre les nuisances et incivilités d'ordre environnemental. Tout propriétaire qui ne respecterait pas la propreté de la rue risque ainsi une amende de 68 €.

J'en appelle donc une nouvelle fois au sens de la responsabilité de chacun pour continuer à rendre Neuilly plus propre et garantir le bien-vivre ensemble.

**Seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite (Le 167, vitesse excessive, remplacement plaque en hommage à André de Craponne, stationnement abusif sur aires de livraison, circulation de deux-roues motorisés et vélos sur trottoirs, Jardin d'Acclimatation, urbanisme, etc.) ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 14 janvier.**

## À SAVOIR

### • Sobriété énergétique

Face à la crise énergétique, la Ville a rapidement pris plusieurs mesures. Ainsi, la température des bâtiments communaux (hors crèches) est régulée à 19°C et celle de la piscine diminuée de 2°C.

L'éclairage public est d'ores et déjà économe en énergie. En effet, depuis plusieurs années lors des rénovations, les lanternes sont systématiquement remplacées par des lanternes LED permettant des économies de l'ordre de 50 %. Il est par ailleurs allumé plus tard le soir et éteint plus tôt le matin.


De plus, depuis 2017, dans le cadre d'un Contrat de performance énergétique, un travail est réalisé sur l'ensemble des bâtiments municipaux afin de les rendre plus économes.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants, intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Dulud-Laffitte.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Jean-Christophe FROMANTIN

Vice-président du Département des Hauts-de-Seine

*Bien cordialement*  


### Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous **le vendredi de 16h à 18h.**

mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr -  @jcfromantin -   Jean-Christophe Fromantin

**Adresse postale :** M. le Maire, Hôtel de Ville - 96, avenue Achille Peretti - 92522 Neuilly-sur-Seine

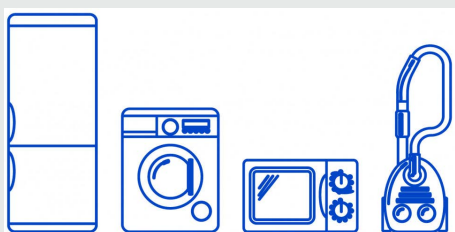
**Cabinet du Maire :** 01 40 88 88 88

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LIRE SUR LE SITE [neullysurseine.fr](http://neullysurseine.fr)



### APPLICATION NEULLY VOIX PUBLIQUE

Un objet abandonné, un problème sur un chantier, un animal errant, un dépôt sauvage ou encore une dégradation du sol... ne restez plus sans voix. **Neully voix publique** vous permet de déclarer des anomalies de voirie sur votre smartphone ! ».



### COLLECTE D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Gratuite et en porte à porte Ecosystem collecte chez vous, gratuitement et sur RDV le gros électroménager.

Ce service est déployé en partenariat avec la Ville de Neully-sur-Seine. Retrouvez toutes les informations sur :

[www.neullysurseine.fr/page/les-collectes-des-dechets](http://www.neullysurseine.fr/page/les-collectes-des-dechets)



### ASSOCIATIONS : FAITES-VOUS CONNAITRE

La vie associative culturelle de la Ville permet aux Neülléens de s'épanouir. La diversité des pratiques proposées offre à chacun la possibilité de s'ouvrir à ses passions, et d'accompagner les vocations. Vous êtes une association ? Faites-vous connaître afin de valoriser votre activité !

<https://www.neullysurseine.fr/page/faites-vous-connaître>



Ville de Neully-sur-Seine



@Villedeneully



Ville de Neully



Villedeneully

### INFORMATION À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE COPROPRIÉTÉ

Si vous souhaitez recevoir la *Lettre aux responsables de copropriété* numérique, abonnez-vous en ligne sur le site de la Ville [www.neullysurseine.fr/newsletter](http://www.neullysurseine.fr/newsletter)